



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 25 juin 2015

18 conseillers étaient présents : Roger Chenu - Isabelle De Lima - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Sylviane Duchosal - Laurence Dupuy-Verbinnen - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Stéphane Michel - Christian Milleret - Marie Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Lucien Spigarelli - Solène Terrillon - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

9 conseillers étaient excusés : Evelyne Arnaud (pouvoir à Michel Genettaz) - Injoud Ayeche (pouvoir à Anthony Destaing) - Véronique Barco (pouvoir à Christian Milleret) - Bernadette Chamoussin (pouvoir à Solène Terrillon) - Jean Pierre Chenu (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Jean Yves Dubois (pouvoir à Lucien Spigarelli) - Guy Ducognon (pouvoir à Pascal Valentin) - Candice Gilg (pouvoir à Camille Dutilly) - (pouvoir à Laurence Dupuy-Verbinnen) - Audrey Romao-Jacquier (pouvoir à Anne La Mouëllic).

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal.

Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Camille Dutilly est élu.

Puis Mme Corine Maironi-Gonthier soumet aux élus l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 28 mai 2015. Les conseillers municipaux, à l'unanimité, l'approuvent.

I - Administration générale :

1 – Convention avec le syndicat mixte du pays Tarentaise Vanoise pour la mise en place du service d’instruction des autorisations d’urbanisme

..Le Conseil municipal constate que, suite au désengagement de l’Etat dans l’instruction des autorisations d’urbanisme, il convient de conventionner avec l’APTV qui a créé un service d’instruction opérationnel au 1er juillet 2015.

Il choisit donc de confier au Syndicat Mixte Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) la réalisation de l’instruction des actes suivants : (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d’aménager, CUB).

Enfin, il valide les termes de la convention et autorise le maire ou l’adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente.

2 – Dénonciation du bail du local point info Aime 2000 conclu avec la SCI Boule de neige

Pascal Valentin, concerné par le dossier, quitte la salle le temps des délibérations et du vote.

..Le Conseil Municipal accepte, à l’unanimité, la dénonciation au 31 décembre 2015 du bail conclu avec la SCI Boule de Neige des locaux portant les numéros 2612, 2613 et 2614 situés au niveau G de la résidence d’Aime 2000.

3 – Convention avec l’ASP pour la mise à disposition des locaux de la garderie « Les Bambins »

..Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité, la convention d’utilisation à titre précaire et gratuit des locaux de la garderie "Les Bambins" à Montalbert au profit de l’ASP, pour la saison d’été 2015.

4 – Opération Savoienne Habitat centre-ville « Résidence des Alpes », versement de la participation d’équilibre de la Commune à l’EPFL 73 et convention avec la Savoienne

..Le Conseil municipal décide, à l’unanimité :

. de prendre acte du prix de rétrocession par l’EPFL des parcelles cadastrées B 184,185,186,188,189 et 190 à hauteur de 770 429,43 € hors frais de portage et net de subventions.

. de prendre acte du prix d’achat de ces parcelles par la Société Coopérative SAVOISIENNE HABITAT au prix de 400 000 €,

. de décider le versement à l’EPFL de la Savoie d’une contribution d’équilibre d’un montant de 370 429,43 € permettant la cession par l’EPFL de la Savoie à la Société Coopérative SAVOISIENNE HABITAT des parcelles cadastrées B 184, 185, 186, 188, 189 et 190 d’une surface de 812 m².

..Le Conseil municipal décide, à l’unanimité, d’approuver la convention à passer avec l’EPFL car la vente porte sur l’ensemble des parcelles acquises par l’EPFL, dont une partie est destinée à faire l’objet ultérieurement d’un retour dans le domaine communal ou de servitudes.

Par ailleurs, un complément de 20 000 € pourrait être reversé à la Commune par la Savoienne selon le bilan financier de l’opération.

5 – Tableau des effectifs du personnel communal : modifications de 3 postes service scolaire

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la suppression / création de poste comme noté dans le tableau ci-dessous :

POSTES SUPPRIMES				POSTES CREEES	Nb heures hebdo
	Lieu	Fonctions exercées	Nb heures hebdo actuel		
Adjoint animation 2ème cl	Ecole Aime	Ramassage scolaire/Garderie	18,66	Adjoint animation 2ème cl	28
Adjoint animation 2ème cl	Mairie/Ecole Longefoy	Service scolaire/Cantine Longefoy	15,88	Adjoint animation 2ème cl	35
Adjoint technique 2ème cl	Ecole Aime	Entretien/Cantine Aime	26	Adjoint technique 2ème cl	31

6 – Baisse des dotations de l'Etat, motion proposée par la Fédération des Maires de Savoie

..Le Conseil municipal s'associe à la motion de la Fédération des Maires de Savoie concernant la baisse des dotations de l'Etat qui va se poursuivre jusqu'en 2017, dans le cadre du Plan d'économies lancé par l'Etat.

7 – Régie d'eau potable : création d'un budget en M49 assujetti à la TVA et durée d'amortissement des biens

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un budget principal Régie Eau relevant du plan comptable M49 au 1er janvier 2016 selon le cadre réglementaire défini.

..Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les durées d'amortissement figurant au tableau ci-dessus, pour les immobilisations réalisées sur le budget de la régie d'eau potable.

Egalement, il aligne les durées d'amortissement des subventions perçues sur celles des immobilisations correspondantes.

Catégorie	Nature du bien	Compte	Durée d'amortissement
A	Bâtiments durables	21315	50
B	Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	2135	20
C	Bâtiments légers (remises)	21311	10
C1	Abris maçonnés	21311	10
D	Matériel informatique	2183	5
E	Logiciels	2051	2
F	Mobilier	2184	10
G	Matériel de transport (véhicules)	2182	8
H	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau	21531	40
I	Installation de traitement de l'eau potable	21561	15
I1	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation	21561	15
J	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc....)	21561	10
K	Matériel classique	2188	10
L	Biens de faible valeur (< 305)		1

8 - Subventions aux particuliers : ravalements de façades et énergies renouvelables

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 2307,00 € à Mme Briançon-Kesselmark Monique pour le ravalement des façades de sa maison 47 rue du Château Dumaney à Aime.

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 3 718,48 € à la SCI Vial Vinit pour le ravalement des façades du bâtiment 582 Avenue de Tarentaise à Aime.

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 300 € à M. Hequet Nicolas 179 rue de la Garenne à AIME, pour un équipement de poêle automatique au bois granulé.

II – Affaires foncières, urbanisme :

9 – Convention avec M. Frédéric Mingeon pour terrain le Gentil

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention à intervenir avec M. Mingeon Frédéric pour la mise à disposition de la parcelle communale cadastrée section YB n° 215.

10 – Convention avec M. Roger Métayer pour mise à disposition précaire d'un espace vert quartier de la Tour Montmayer

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'occupation à titre gratuit de la parcelle B 1371 au profit de M. Roger Métayer pour une durée de 1 an à compter du 1er juillet 2015 compte tenu qu'il va l'entretenir.

11 – Autorisation précaire d'utilisation du domaine public à Tessens, convention avec M. Didier Chenu

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la convention à intervenir avec M. Didier Chenu et autorise le survol du domaine public communal par une terrasse attenante à la façade est du bâtiment cadastré section R n° 958.

12 – Survol parcelle communale aux Iles, construction de la SARL La Grange

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la convention à intervenir avec la SARL La Grange pour le survol du domaine privé communal par un débord de la toiture.

13 – Constitution de la commission municipale « restaurant d'altitude »

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la création d'une commission municipale "restaurants d'altitude" composée de :

- . Laurent DESBRINI
- . Solène TERRILLON
- . Michel GENETTAZ
- . Xavier URBAIN
- . Marie-Pierre REBRASSE
- . Anne LE MOUËLLIC

III – Travaux et affaires forestières :

14 – Rénovations des sanitaires publics d’Aime 2000, avenant au marché pour le lot désamiantage

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux pour le Réaménagement des sanitaires de la résidence AIME 2000 (lot désamiantage) confié à DIE DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT pour un montant de 14 569,24 € HT.

15 – ONF : mise à jour des surfaces relevant du régime forestier, vallée du Nant Agot à Villette

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner son accord sur le dossier présenté (mise à jour du cadastre concernant la forêt domaniale de Villette, vallée du Nant Agot) et demande à l'ONF de faire mettre à jour les surfaces relevant du régime forestier au jour de la signature de l'acte.

16 – Demande de subvention à l’Etat pour travaux de réparation des dégâts causés par les calamités publiques

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l’Etat dans le cadre des aides du fonds de solidarité suite aux dégâts causés par les calamités publique ; sur la Commune, sont concernées les routes de la montagne de Tessens et de Villette.

IV – Divers et informations au Conseil municipal :

17 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l’assemblée délibérante

..Les décisions suivantes du Maire et/ou de l’adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

✓ Pour des fournitures

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

- . Achat de tablette Samsung pour la Tour Montmayeur – France FPS, 73200 Albertville – 5 831,28 €
- . Achat d’un groupe complet Unibroyeur pour SMA – Noremat Agence Sud Est, 69400 Arnas – 5 900,00 €
- . Feu d’artifice du 13 juillet – L’Etoile, 42510 Neronde – 6 666,67 €
- . Achat d’un Renault Master d’occasion – Alpes Auto Pièces, 73800 Chignin – 11 603,75 €
- . Véhicule à benne d’occasion – Nissan, Sarl Joguet et Fils, 73490 La Ravoire – 18 400 €
- . Renouvellement des extincteurs de + de 10 ans – ABS Sécurité Incendie, 69680 Chassieu – 4 147,55 €
- . Achat de filets pour le stade de Montalbert – MBS SAS, 73790 Tours en Savoie – 4 476,85 €

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

- . Distribution PV Conseil municipal des 12 et 19 mars 2015 – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – 322,58 €
- . Distribution Les Nouvelles mars/avril 2015 – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – 322,58 €
- . Diagnostic pollution du sol, décharge de Longefoy – Bureau Alpes Contrôle, 73000 Chambéry – 8 445,00 €
- . UTN de Prajourdan – Antea Group, agence Rhône-Alpes Méditerranée, 69140 Rillieux La Pape – 11 550,00 €

. Installation d'un superviseur pour la télégestion de l'eau potable – Dimension Telecom, 73260 Aigueblanche - 14 900,00 €

✓ Pour des travaux

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

. Mise en accessibilité et reclassement en ERP du 1er groupe du groupe scolaire P. Borrione – SAS Firmelec – 16 592,00 €

Tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT :

. Mise en accessibilité et reclassement en ERP du 1er groupe du groupe scolaire P. Borrione (plomberie) – Michel Fournillon, plomberie – robinetterie – sanitaire, 38830 St Pierre d'Allevard – 21 254,00 €

. Mise en accessibilité et reclassement en ERP du 1er groupe du groupe scolaire P. Borrione (ascenseur) – Koné, 73375 Le Bourget du Lac – 45 450,00 €

. Mise en accessibilité et reclassement en ERP du 1er groupe du groupe scolaire P. Borrione (lot 2 menuiseries bois) – Entreprise Ramus, 73410 Mognard – 47 807,84 €

. Mise en accessibilité et reclassement en ERP du 1er groupe du groupe scolaire P. Borrione (démolition, maçonnerie, désamiantage) – Samscie, 73200 Albertville – 77 400,00 €

18 – Information travaux : chantier de la Résidence des Alpes, travaux de sécurisation des abords du Collège Jovet

..Dossier chantier de la Résidence des Alpes : début des travaux de désamiantage des bâtiments à partir du 24 août, puis démolition à partir du 7 septembre.

..Dossier travaux de sécurisation collège Jovet : reprise complète des trottoirs et création de zones de dépose "minute" au droit de l'entrée principale ; également, une reprise du parking et du trottoir situés en face du Collège sera réalisée pour améliorer le stationnement et la traversée des élèves dans cette zone. Le Conseil général va, de son côté, reprendre complètement le revêtement de chaussée devant le Collège.

..Dossier création d'un ouvrage pour la protection contre les crues de l'Ormente aux Iles (dans le cadre du PPRI prescrit par l'Etat le 21 juin 2012) : les travaux importants vont nécessiter la fermeture de la RN 90 pendant une période de 3 mois maximum à compter du 24 août.

Tous les véhicules convoyant vers la Haute Tarentaise seront donc déviés par le centre d'Aime, avenue de Tarentaise. Des mesures exceptionnelles de circulation seront donc prises durant cette période afin d'assurer la circulation optimale des véhicules en transit dans Aime : suppression des priorités à droite dans le centre bourg et mise en place de « cédez le passage » pour les accès secondaires.

19 – Information concernant le dossier « commune nouvelle »

..Mme le Maire remémore aux conseillers municipaux les discussions débutées en 2013, sous l'ancien mandat, autour du projet de création d'une commune nouvelle. La loi dite RCT du 16 décembre 2010 est venue en effet améliorer le dispositif existant issu de la loi Marcellin de 1971 et permet désormais à des communes contiguës de se regrouper et de fusionner sur simple demande des conseils municipaux. En mars 2015, le législateur a encore encouragé ce type d'initiatives et permet aux communes nouvelles créées avant le 1er janvier 2016 de bénéficier du maintien de la dotation forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement que l'Etat verse aux collectivités.

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal la réunion du 4 juin à laquelle tous les conseillers municipaux ont été invités concernant le projet de création d'une commune nouvelle Aime – Communes du Versant du Soleil (Granier, Valezan et La Côte d'Aime) et la présentation de l'étude financière de la société Comète. Elle précise que tous les conseillers s'étaient montrés plutôt

favorables sur le principe de création d'une commune nouvelle mais avec des inquiétudes notamment sur le délai de réalisation (au 1er janvier 2016) pour bénéficier des avantages financiers que l'Etat met en place sur ces dotations.

Une réunion des Maires et adjoints des 4 communes s'est déroulée le 15 juin et il a été décidé de donner, d'ici au 30 juin, une réponse pour poursuivre ou non la réflexion.

Puis, en juillet et août, une investigation « technique » sera menée pour mesurer le travail à réaliser en vue de la création de cette nouvelle collectivité au 1er janvier 2016, ceci afin d'arrêter une position en septembre. Un point sur ce dossier sera fait au Conseil du 30 juillet.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 30 juin 2015
Le Maire

A retirer de l'affichage à compter du 1er septembre 2015.